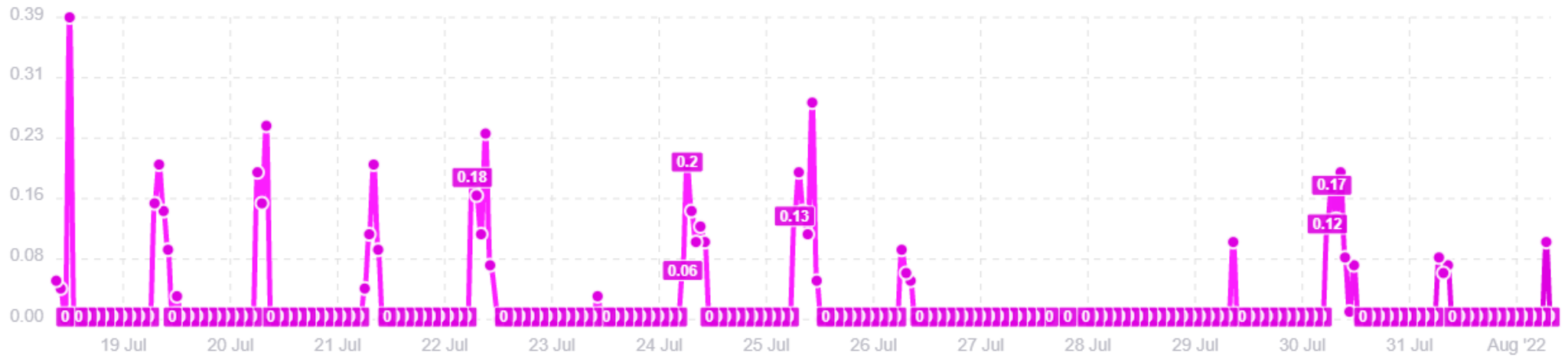


Mesures à Bozel du 18 juillet au 1^{er} août

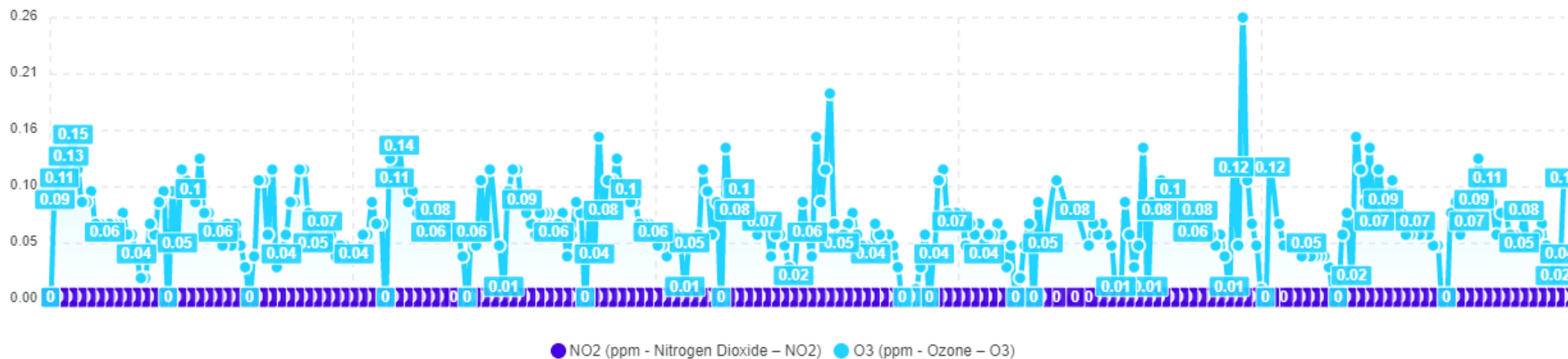
Mesure du NH3 en ppm

valeur toxicologique de ref : 100µg/m³ soit 0.14 ppm expo chronique Mais pas de normes. On s'interroge sur l'origine de ces pics d'ammoniac. La profession agricole est peut être particulièrement exposée.



Cas de l'ozone moyenne sur la durée 0.068 ppm

Valeur maxi journalière sur 8h 100 µg/m³ soit 0.05 ppm Valeur moyenne maxi 60 µg/m³ soit 0.03ppm au-delà de 0.12 ppm arrêt des activités sportives recommandée



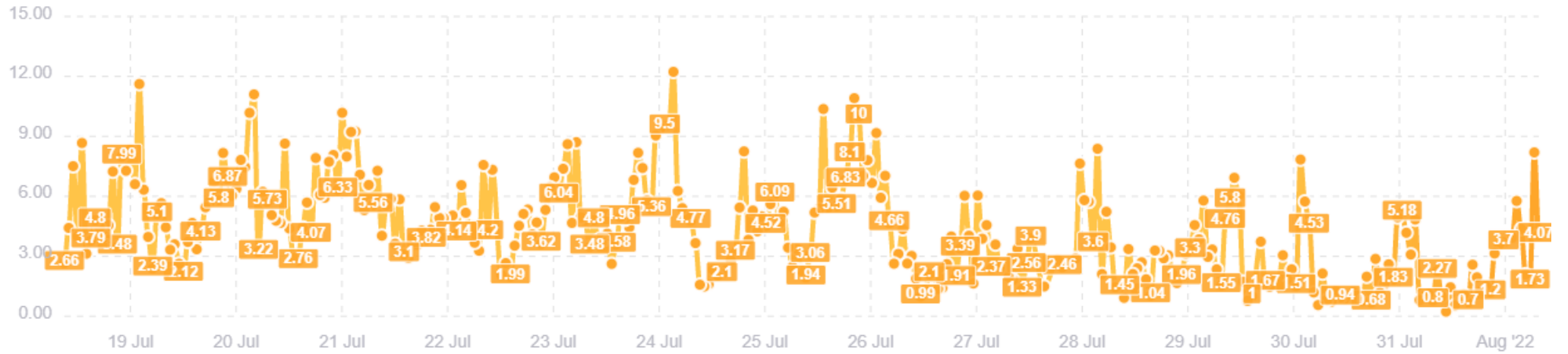
PM1 moyenne : 2.11µg/m³

ce sont les particules les plus fines donc les plus dangereuses. Il n'y a pas de normes en France.. Il y a des pics excessifs en valeur à priori



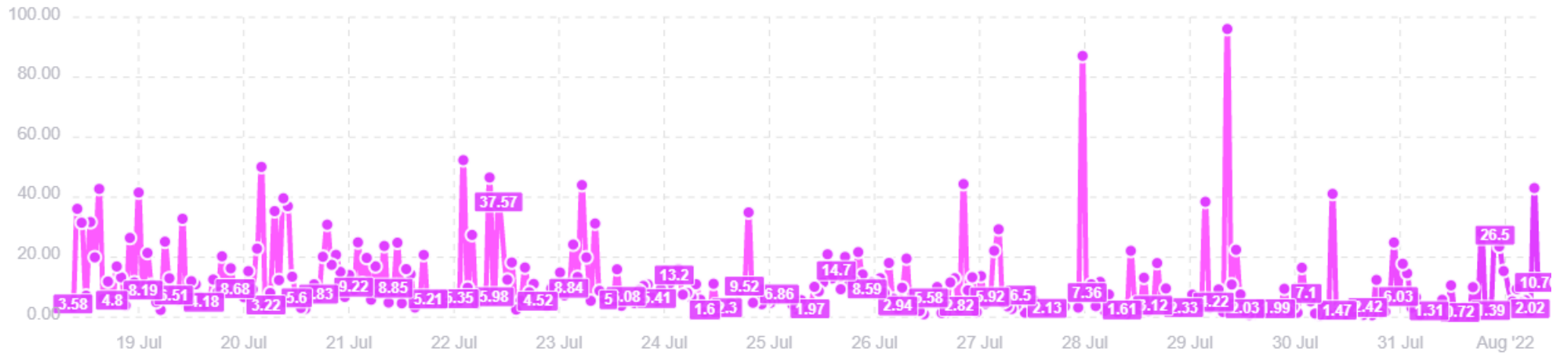
PM2.5 moyenne sur la période 4.28µg/m3

Normes : 5 µg/m3 maxi en moy annuelle et 15 µg/m3 en moyenne sur 24h On remarque que la moyenne sur quinze jours n'est pas trop éloignée de la valeur maximum admissible en moyenne sur l'année. Or la circulation routière en ce moment est modérée.



PM10 moyenne sur la période 10.77 µg/m3

15 µg/m3 maxi en moy annuelle et 45 µg/m3 en moy sur 24h



L'EUROPE S'ENGAGE
en région
Auvergne-Rhône-Alpes
avec le FEADER



FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



LE DÉPARTEMENT